



BAREME DES HONORAIRES TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur et sont inclus dans le prix de vente TTC annoncé.

HONORAIRES DE TRANSACTION Sur les prix de vente TTC (Biens à usage d'habitation)	
< 250 000 EUR (Forfait minimum de 2 500 € TTC)	5.5%
250 000 EUR à 750 000 EUR	5%
>750 000 EUR	4.5%
Terrains – Immeubles	6%
Commerces, locaux (Forfait minimum 3 500 € TTC)	5%
Garages – places de parking – forfait	2 500 Eur

AGENCE AVP IMMO

19 rue Victor Hugo – 83270 Saint Cyr Sur Mer

Site Internet : www.avpimmo.com

TEL : 06 71 43 55 13 – Email : contact@avpimmo.com

SARL AVP IMMO - RCS Marseille B 442 056 164 – APE 7729Z –

TVA Intracommunautaire FR24442056164

Carte professionnelle N°CPI 1310 2015 000 000 313 délivrée par le CCI VAR

Transactions et locations sur immobilier et Fond de commerce